



## Sommaire :

### Page 1 :

- Vœux 2022
- Conseil Municipal

### Page 2 :

- ADGESSA
- USTOM

### Page 3 :

- Travaux 2021
- Recensement

### Page 4 :

- Informations diverses
- État Civil 2020
- État Civil 2021
- Liste Électorale
- Horaires d'ouverture



*A l'occasion de cette nouvelle année, nous tenons  
à vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers,  
nos vœux de bonne et heureuse année 2022,  
qu'elle vous apporte le bonheur, la réussite  
dans vos projets et surtout ce bien si précieux  
qu'est la santé.*

*Prenez soin de vous et de vos proches.*

*Bien à vous.*

*L'équipe municipale et le personnel communal.*

## Rappel important :

**Pour une distribution optimale de vos colis et courriers ainsi que pour un accès facilité aux services d'urgence, il est vivement conseillé d'inscrire lisiblement sur vos boîtes aux lettres les Noms et Prénoms des personnes qui habitent le logement ainsi que l'adresse exacte (numéro et lieu-dit)**

## Conseil Municipal

MAIRE	1er Adjoint	2ème Adjoint
Laurence DUCOURT	Eric TINTURIER	Benjamin DURU
Conseillers Municipaux		
Gérard DUMAS	Jocelyne PUYO	Nicolas BOTTEGA
Rémi GARUZ	Marie-Thérèse LARRIBAUD	Pascal MAURIN
Robert LAMOUREUX	Laurent DEL VECCHIO	

Nous connaissons tous le site géré par l'ADGESSA et situé sur notre commune où se trouve notre maison de retraite, notre ESAT avec sa conserverie et notre foyer d'hébergement.

Plus de 60 salariés travaillent et près d'une dizaine de bénévoles viennent donner et recevoir.

Aujourd'hui plus que jamais, avec cette crise sanitaire, nous avons besoin de renforcer les liens et la relation humaine c'est pourquoi Franck Lussin, le directeur du site, propose à tous ceux qui le souhaitent de rejoindre l'équipe de bénévoles.

Un peu de temps, quelques jours dans l'année, dans le mois ou dans la semaine pour partager vos passions, un temps d'échange, de cuisine, de lecture, de jardinage, de promenade dans le parc.... avec nos aînés.

Rejoignez l'équipe de bénévoles déjà constituée et si vous avez entre 16 et 25 ans, engagez-vous comme volontaire au service civique\* pour 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général.

Faites le premier pas, l'animateur de la maison de retraite fera le reste avec vous... vous serez guidé, accompagné... vous signerez un passeport du bénévole afin d'être assuré. Vous pouvez nous rejoindre dès aujourd'hui en toute sécurité sanitaire après avoir été formé par l'animateur au protocole sanitaire en vigueur sur le site.

En nous contactant par téléphone en demandant « Mathieu » ou par mail aux coordonnées suivantes : (05-56-71-54-07).

Mais tout de suite, visitez notre blog : [ehpadbonpasteur.eklablog.com](http://ehpadbonpasteur.eklablog.com)

\*sans condition de diplôme, avec une indemnisation pouvant aller jusqu'à 580 euros par mois ainsi que des aides pour passer le permis de conduire.



## LES CHANGEMENTS POUR 2022.

Les 6 déchèteries, gérées par le syndicat de l'USTOM, permettent aux usagers du territoire d'apporter leurs déchets encombrants, dangereux et autres.

Dans cet espace aménagé, on dépose les déchets qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur taille (meuble cassé...), de leur quantité (gravats, déchets verts...) ou de leur nature (huiles usagées, batteries...).

Le tri réalisé dans les déchèteries est nécessaire pour favoriser la valorisation de chaque matière.

La gestion des déchèteries coûte 3 200 000€\* au syndicat ; 650 000€\* de revente de déchets valorisables ou de contribution des éco-organismes en réduisent le coût.\* Année de référence 2020

La différence est supportée par l'ensemble des usagers de l'USTOM sachant que tous ne fréquentent pas les déchèteries.

Une étude sur les 2 dernières années démontre que + de 90% des usagers particuliers passent en déchèterie moins de 12 fois par an.

Par contre, le nombre relativement faible d'usagers (2200) effectuant plus de 12 passages par an, s'assimile plus à une activité professionnelle qu'à l'usage responsable qu'en font la majorité des particuliers.

### **L'accès en déchèterie pour les usagers particuliers :**

Pour rentrer sur l'une des 6 déchèteries, il faut présenter **sa carte d'accès.**

**Elle est réservée aux usagers particuliers du territoire couvert par l'USTOM.**

**A compter du 1er janvier 2022, les usagers particuliers bénéficieront de 12 passages par an sans limitation de volume.**

Au-delà :

un forfait de 5€ HT sera facturé par passage supplémentaire concernant les déchets ayant un coût de traitement pour le Syndicat (déchets verts, encombrants, bois, gravats, déchets ménagers spécifiques et huiles moteur).

Ces déchets relèvent de la même liste que ceux facturés aux professionnels

le dépôt supplémentaire sera gratuit pour tous les autres types de déchets

Chacun peut suivre son nombre de passages sur le site [ustom.ecocito.com](http://ustom.ecocito.com)

ou en demandant à l'agent d'accueil en déchèterie.

Pas de modification concernant l'accès en déchèterie des professionnels, administrations et associations.

La décision prise par la Comité Syndical de l'USTOM ne vise pas à taxer encore et encore,

mais à responsabiliser certains usagers en évitant de pénaliser les autres.

Retrouvez toute la réglementation et les tarifs sur le site [ustom.fr](http://ustom.fr)

Toute l'équipe de l'USTOM est à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 par téléphone 05-57-84-00-20 ou par mail à [contact@ustom.fr](mailto:contact@ustom.fr)

## TRAVAUX 2021



Afin de permettre à toutes les générations de se rencontrer et de partager un moment ensemble, un terrain de pétanque a été créé derrière la salle des fêtes contre le mur, nous vous invitons à venir le découvrir.

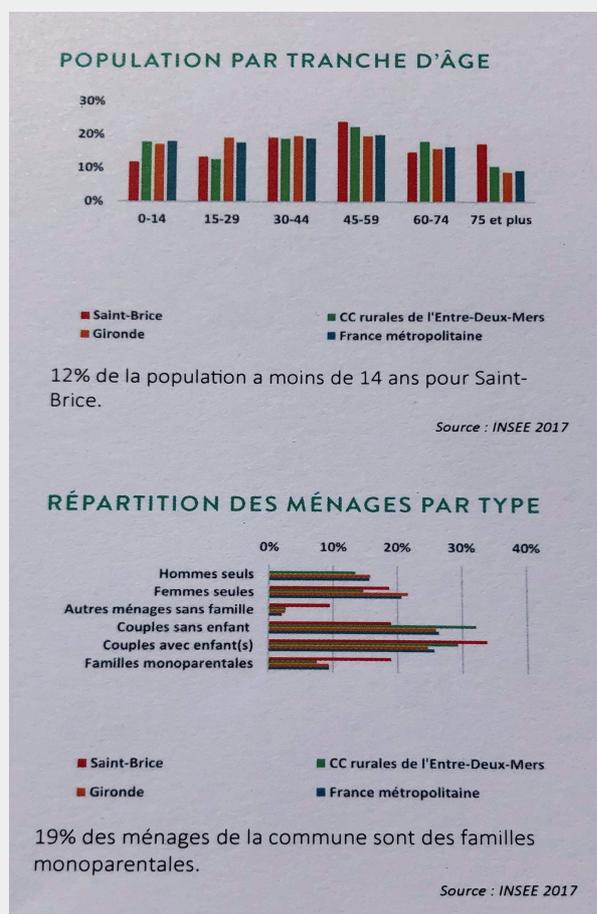


La 4ème tranche d'assainissement a été réalisée en Mars 2021 pour raccorder 12 logements au réseau d'assainissement collectif.

## Recensement :

La population légale au 1er Janvier 2020 pour la commune de Saint Brice est de **316 habitants** contre **301** en 2012.

**114** est le nombre de logements que compte Saint Brice, alors que ce chiffre était de **80 en 1968**.



## FRANCES SERVICES – SAUVETERRE DE GUYENNE



Madame Malorie GOURRAUD, Conseillère numérique Frances Services à la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers, propose, aux habitants de notre commune, son aide dans tous vos usages numériques pour cela, elle a établi un questionnaire joint au présent bulletin vos réponses peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la Mairie ou renvoyées par mail à [saintbrice.mairie@wanadoo.fr](mailto:saintbrice.mairie@wanadoo.fr) ou en ligne via le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSff97vDVYY1gjB0Ys18ZlqBn6KXAMm2aRpeRWcgIH-SB-BZZQ/viewform>

### État Civil 2020

#### Mariage :

*Vœux de bonheur à :*  
**Lionel LARRIBAUD et Stéphanie  
NICOLAS le 05 Septembre 2020.**

#### Décès :

*Ils nous ont quittés :*  
**Huguette MARTIN le 03 Janvier 2020**  
**Marie KERJOLLIS le 05 Janvier 2020**  
**Marie COLOGNI le 22 Janvier 2020**  
**Marie France DUVAL le 30 Janvier 2020**  
**Marie, Pierrette MARTINEZ le 31 Mars 2020**  
**Renée ROUX le 27 Avril 2020**  
**Annette VENTURELLI le 01 Juin 2020**  
**Monique GOUZY le 07 Juin 2020**  
**Maria LANGEL le 26 Août 2020**  
**Patricia GAUDIN le 13 Septembre 2020**  
**Jeanne MEYRAC le 14 Octobre 2020**  
**Michel, Serge DURU le 23 Décembre 2020**

### État Civil 2021

#### Naissance : *Félicitations aux parents de :*

**Juliano LEITE né le 11 Août 2021.**

#### Mariage :

*Vœux de bonheur à :*  
**Maxime MAURIN et  
Chloé CANOLLE le 27 Novembre 2021.**

#### Décès :

*Ils nous ont quittés :*  
**Jeanne ROBERT le 15 Janvier 2021**  
**Yves DELORME le 25 Février 2021**  
**Jean LARONZE le 2 Mai 2021**  
**Marie MAZODIER le 2 Octobre 2021**  
**Claude CHALVIGNAC le 1er Juin 2021 à Langon**  
**Jean Louis PIVIDORI le 25 Décembre 2021 à Langon**  
**Marie-Claude GUILBERT le 17 Octobre 2021 à Rauzan**

### Liste Électorale :

Depuis quelques mois, les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire par internet. Vous faites votre demande sur le site <https://www.service-public.fr> et vous n'avez plus qu'à suivre les différentes étapes. Votre commune reçoit directement une notification de votre demande d'inscription accompagnée des pièces à joindre.

On se retrouvera au bureau de vote pour les prochaines élections :

- Présidentielles le 10 et 24 Avril 2022.
- Législatives le 12 et 19 Juin 2022.
- Européennes en 2024.



### Horaires d'ouverture de la Mairie

*Mardi et Jeudi de 8H00 à 12H00  
Et de 14H00 à 18H30*

*Téléphone : 05-56-71-88-94*

*Courriel : [saintbrice.mairie@wanadoo.fr](mailto:saintbrice.mairie@wanadoo.fr)*

*Site internet : [www.saint-brice33.fr](http://www.saint-brice33.fr)*